L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

[illegible] QUOTIDIEN....................$12 } payable d'avance
DO TROIS FOIS PAR SEMAINE..$10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 23 JUILLET 1842.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT.

Jours de publication de l'Abeille: MARDI, JEUDI ET SAMEDI.

LA MALLE!

La malle est enfin arrivée hier, mais fort tard; si bien que nous n'avons reçu nos journaux que vers neuf heures du soir; et encore ces journaux étaient-ils fort peu nombreux et de dates assez arriérées. Nous n'en avons eu aucun de New-York; ceux de Philadelphie vont seulement jusqu'au 11; ceux de Baltimore jusqu'au 12; enfin ceux de Charleston jusqu'au 16. Le *Southern Patriot* de cette ville nous donne l'explication du retard éprouvé par les malles durant quatre jours consécutifs. Des pluies continuelles, tombées depuis le 11 courant, dans la Caroline du Nord, ont enflé les rivières entre le Tar et le Roanoke; dans un ou deux endroits la violence des eaux a enlevé les terrassements du chemin de fer de Wilmington à Weldon, et l'ont par conséquent rendu impraticable pour les chars. Le 13, les eaux du Beach Swamps s'élevaient à un pied au-dessus du niveau du chemin; le lendemain elles ont baissé de manière à laisser le chemin libre. Mais la circulation est loin d'être rétablie; car auprès de Fishing Creek, à 22 milles au Sud de Weldon, le chemin a été rompu dans une certaine étendue, et il faut attendre pour le réparer que l'inondation ait cessé. En attendant on a pris des mesures pour que les correspondances et les passagers n'aient plus trop à souffrir de cet accident; la compagnie du chemin de fer a envoyé des bateaux pour les transporter à travers la rivière. Nous pouvons donc espérer désormais des arrivages un peu moins irréguliers.

Notre correspondance de Washington nous rend compte des séances du 11 et 12 courant au Congrès. Celle du 11 au Sénat a présenté beaucoup d'animation et un certain intérêt. Des résolutions adoptées récemment par une assemblée whig, réunie à New-York dans les salles de l'Hôtel de Broadway, ont été communiquées au Sénat par le Président, M. Mangum. Ces résolutions donnent une éclatante approbation au zèle, au patriotisme, à la conduite de la majorité whig au congrès et condamnent énergiquement le blâme jeté sur cette majorité par le Président des Etats-Unis, ainsi que par la portion de la presse qui a embrassé la défense de l'Exécutif. Elles ont amené un débat des plus vifs où les récriminations et les reproches n'ont pas été épargnés.

A la fin de la même séance, M. Preston a présenté une résolution pour obtenir la communication des pièces diplomatiques adressées au gouvernement de l'Union par celui de Mexico. Nous avons indiqué tout récemment la teneur de ces documents qui ne manquent pas, on se le rappelle, d'une certaine morgue belliqueuse. M. Allen a demandé qu'on joignît à ces pièces une enquête sur la conduite du gouvernement anglais, qui est, dit l'honorable sénateur de l'Ohio, "l'instigateur de la démonstration hostile du Mexique." Après une discussion fort chaude, la motion de M. Allen a été retirée et celle de M. Preston adoptée purement et simplement.

La Chambre des Représentans s'est occupée en comité général de l'examen du "bill de tarif général," et dans le cours de cet examen, M. Botts a renouvelé les menaces d'accusation qu'il a déjà lancées contre le Président. La Chambre s'est émue aussi de la manifestation Mexicaine, et M. Adams a réclamé la communication de toutes les instructions adressées par l'Exécutif au ministre de l'Union à Mexico; cette résolution a été adoptée.

Le peu de journaux qui nous ont passé sous les yeux sont assez pauvres de faits intéressans; nous n'avons eu d'ailleurs qu'un temps fort limité pour les parcourir. Nous y reviendrons au besoin.

La législature de la Pennsylvanie a autorisé le gouverneur de cet Etat à opérer un emprunt de $870,000 au taux de 6 pour cent, afin de faire face au paiement des intérêts devant échoir au mois d'août prochain.

L'instruction relative aux prisonniers de la dernière échauffourée du Rhode Island continue, et chaque jour quelques-uns d'entre eux sont mis en liberté. "Une chose assez remarquable, dit un journal, c'est que bon nombre des rebelles ont déclaré qu'ils ne s'étaient engagés sous les drapeaux de Dorr que pour céder aux désirs des dames" qui avaient accordé leur protection à ce "noble défenseur des libertés populaires."—"Je n'y suis allé, dit l'un, que par ce qu'il s'y trouvait un grand nombre de dames."—"Je ne pouvais pas me refuser, dit l'autre, aux sollicitations d'une belle qui a de grands droits sur mon cœur; elle me menaçait de me quitter, si je ne me rendais pas à Chepachet. Que fallait-il faire?"—"La plupart des femmes de notre village étaient en faveur de Dorr, ajoute un troisième; quelques-unes parlaient de mettre des culottes et d'aller se faire tuer pour lui. Aurais-je osé rester à la maison?" Les femmes qui ont tant fait pour Dorr, parce que sans doute elles croyaient à sa bravoure, doivent être bien revenues de leur enthousiasme.

Les whigs du Delaware ont proclamé avec le plus vif enthousiasme HENRY CLAY candidat à la Présidence pour 1844. Ils ont choisi pour candidat à la vice-présidence John M. Clayton.

Le Sénat a adopté un bill destiné à prévenir les collisions qui peuvent avoir lieu sur certains points entre le gouvernement général et les Etats particuliers. Cette loi pleine de sagesse passera sans nul doute à la Chambre des Représentans.

Jeudi dernier, le bateau à vapeur *Colonel Harney* est arrivé dans notre port, venant de Cedar-Key et de Tampa-Bey. Il avait à son bord 57 guerriers de la tribu des Séminoles, et près de cent femmes et enfans, qui se dirigent vers l'Ouest pour s'y créer de nouvelles demeures. Parmi les guerriers se trouvent le fameux Halleck Tustenuggee, Halatoochie, et quelques autres héros des légendes indiennes. Cette arrivée a causé une certaine sensation dans notre ville en ce moment si calme. Les guerriers et leurs femmes se sont promenés dans la rue de Chartres, suivis d'une foule assez nombreuse qu'attirait la curiosité; ils ont passé toute leur matinée à faire des achats, et les marchands ont eu fort à se louer de leur *rendeur* en affaires.

La plupart des guerriers sont de fort beaux hommes mais nous nous sommes trouvés assez désappointés à la vue d'Halleck Tustenuggee, leur chef. Les hommes les plus remarquables, physiquement parlant, sont quelques nègres qui se sont affiliés à la tribu. Ils portent ce costume de couleur éclatante, embelli de colifichets sans valeur, qui plait tant aux sauvages.

☞ Les locofocos ont eu, jeudi soir le plus beau tems du monde pour célébrer le triomphe de leur candidat pour le poste de gouverneur. Ils ont tiré en l'honneur de M. Mouton de nombreuses salves d'artillerie; ils ont parcouru les rues, musique en tête, et portant triomphalement un ballon transparent au sein duquel brillait une chandelle, tandis que sur les flancs il portait une inscription analogue à la circonstance. La procession comptait plus de cent personnes, sans compter les femmes et les petits enfans." Elle présentait l'aspect le plus joyeux; acteurs et spectateurs paraissaient se plaire infiniment à cette glorieuse démonstration. Ni les hourras, ni les cris, ni les sons de la clarinette, ni les éclats de la trompette, ni le roulement du tambour n'y faisaient défaut. Après s'être, durant un tems raisonnable livré à ce divertissement, ceux qui y prenaient part sont rentrés chez eux fort satisfaits de leur soirée. Ils n'ont sans doute pas manqué, dans leur sommeil, de rêver encore pour l'avenir d'autres triomphes aussi brillants.

COUR CRIMINELLE.

La jury n'ayant pu s'accorder pour rendre son verdict dans l'affaire A. Gardanne et autres accusés de vols dans les bureaux de courtiers, aux émeutes du 20 mai dernier, Gardanne sera jugé de nouveau. Ses co-accusés ont été rendus à la liberté.

ELECTION DE M. MOORE.—Nous sommes heureux d'annoncer que l'honorable JOHN MOORE a été ré-élu représentant du 3me district, au Congrès, par une majorité de 60 voix. La délégation congressionnelle de la Louisiane reste composée comme suit: White et Moore (whigs) et Davidson (L. F.)

SENATEUR DES ETATS-UNIS.—Le Chronicle de la Louisiane porte pour candidat à ce poste important HENRY JOHNSON. Personne plus que nous n'apprécie le caractère et le talent de cet honorable citoyen; nous l'avons prouvé de reste; nous le croyons, comme notre confrère, fort capable, de toutes les façons, de remplir les fonctions de sénateur au Congrès; mais en même temps nous ne pouvons oublier que M. CONRAD, qui représente en ce moment la Louisiane au Sénat des Etats-Unis, se montre tout-à-fait digne de la confiance qu'on a placée en lui: sa conduite mérite l'approbation sans réserve de tout le parti whig; elle est tout à la fois habile, franche et énergique.

La température, durant ces trois derniers jours, a été excessivement chaude: on n'avait pas encore été passé par une aussi rude épreuve. Le matin arrivait étouffant; aucune brise ne venait tempérer l'ardeur dévorante du midi; et la nuit elle-même n'apportait aucune fraîcheur. Par bonheur une pluie d'orage est venue hier calmer, pour quelques instans du moins, ces chaleurs excessives, et purifier un peu cet atmosphère de soleil, de poussière et de feu où nous vivions.

Nous lisons dans la *Gazette* de Hopkinsville (Ky).
"A l'instant où nous allions mettre sous presse, nous avons appris que la foudre vient de tomber à la ferme de M. W. W. Western, et que quatre nègres et un blanc, l'économe, en avaient été frappés, trois nègres ont été tués sur le coup, l'autre nègre et l'économe sont en danger de mort.

Nous trouvons dans un numéro du *Journal des Débats* un tableau de notre situation, qui, malgré sa date déjà un peu ancienne, n'en est pas moins plein de vérité. L'écrivain, c'est sans doute M. Michel Chevalier, apprécie d'un point de vue assez élevé nos maux et les remèdes qu'on y pourrait appliquer. Voici les principaux passages de ce remarquable article.

"La crise qui sévit aux Etats-Unis depuis l'époque où, par la faiblesse du Congrès et l'aberration de l'opinion, le général Jackson put gouverner au gré de ses passions et de celles de la foule, paraît arrivée à son paroxisme. Les Etats-Unis auront été durement punis pour avoir laissé prévaloir les haines d'un soldat heureux et les jalousies de la multitude sur les conseils de la sagesse et de la modération. La bourgeoisie américaine en particulier aura payé cher son manque de discipline et ses rivalités mesquines, car tout le mal qui a eu lieu aurait été évité si les classes bourgeoises avaient su s'entendre et se concerter contre d'anarchiques intrigues. C'est sur ces classes particulièrement que les désastres se sont accumulés.

"En ce moment, disons-nous, le mal est au comble, les banques succombent de toute part. Les législatures, craignant de voir se perpétuer le régime des assignats, parce que la dépréciation des billets allait croissant avec un redoublement de vitesse, leur ont imposé la loi de reprendre les paiemens en numéraire métallique. C'est un arrêt de mort qui chaque jour a son effet. Les gouvernemens d'Etats qui ont contracté des engagements, qui ont des créanciers et tiennent à servir l'intérêt de leur dette, sont aux abois. Les capitalistes auxquels ils s'adressaient jadis en pareil cas n'ont plus un centime à leur fournir; ils sont dans le dénuement, et les banques sont à l'agonie. Tous les fonds publics sont à la baisse. Le gouvernement fédéral lui-même, qui pourtant ne doit rien, ne trouve plus de crédit; il est hors d'état de payer ses employés. Et pourtant, en présence de cette déroute générale, le Congrès hésite. La chambre des représentans ne sait comment battre monnaie. Tout porte à croire cependant qu'elle aura recours aux droits de douanes, et qu'un tarif funeste aux manufactures européennes sera adopté dans le courant de la session.

"Les choses en sont à ce point que les citoyens les plus éminens, les plus expérimentés, les plus féconds en expédiens, désespèrent du rétablissement des affaires. M. Clay, (du Kentucky) a quitté son siége de sénateur, qu'il occupait avec tant de distinction depuis de longues années. Dans toutes les difficultés et dans tous les périls on l'avait vu inébranlable à son poste, rassurant les âmes timides par son attitude confiante et par son calme communicatif, et réchauffant les tièdes de sa chaleureuse éloquence. Lors de la lutte contre l'Angleterre, en 1812; plus tard dans les démêlés relatifs à l'esclavage, auxquels donna lieu l'admission de l'Etat de Missouri dans la Confédération, et lors de l'imprudente levée de boucliers de la Caroline du Sud, en 1833, il avait affronté l'orage et maîtrisé les événemens. Nul aussi fermement que lui n'avait tenu tête au général Jackson, de 1834 à 1837; nul ne contribua aussi puissamment à la réaction qui se manifesta contre le parti radical en 1840, et que de fatales divisions ont rendue stérile: Récemment c'est à lui qu'est due la répartition entre les Etats du produit de la vente des terres publiques, ce qui est propre à relever le crédit des Etats. Mais aujourd'hui il se retire. Les résistances qu'il rencontre dans son propre parti, la mise au néant, par le véto du président, des projets qu'il était parvenu à faire prévaloir, ont comblé pour lui la mesure du dégoût. Cependant, avant de partir, il a exposé au Sénat un plan de budget et de voies et moyens qui, selon toute apparence, restaurerait l'ordre dans les finances fédérales, et par suite améliorerait celles des Etats.

Après une comparaison entre le projet d'Echiquier, conçu suivant les vues de M. Tyler, et une banque nationale comme la demandent Henry Clay et le parti whig, comparaison dans laquelle est hautement constatée la supériorité de cette dernière, l'écrivain ajoute:

La banque des Etats-Unis faisait admirablement la police des autres banques, et c'est pour cela que M. Clay, et, avec lui, la grande majorité du parti whig, en avaient proposé le rétablissement sauf amendement, et avaient fait adopter leur système, l'an dernier, par les deux Chambres. On sait qu'un refus de sanction de la part du Président a paralysé l'effet de ce vote. D'ailleurs les transactions coupab'es qui ont signalé les dernières années de l'existence de la banque des Etats-Unis ont attiré l'animadversion publique sur elle et sur tout établissement du même nom et de la même nature.

Que faire donc si une banque des Etats-Unis est impossible et un Echiquier insuffisant? Le problème est difficile, et des hommes d'Etat dignes de ce nom ne pouvaient y toucher sans soulever aussitôt des questions constitutionnelles. C'est ce que n'a pas craint de faire le rapporteur du comité de la Chambre des Représentans, M. Cushing. Il fallait avoir du courage pour le déclarer, dans l'état actuel des choses, avec le régime en vigueur à l'égard des banques, le mal est incurable. Il le sera tant que les banques, douées de la faculté d'émettre du papier monnaie, ne relèveront que des Etats particuliers. L'origine du mal réside dans la coupable imprévoyance avec laquelle les autorisations de banques ont été prodiguées par les législatures des Etats. En 1830, le nombre des banques était de 330, et leurs billets en circulation ne montaient qu'à 326 millions de francs. En 1837, après la victoire du général Jackson, il y en avait 634 avec une circulation de 800 millions. Tant que les Etats particuliers conserveront la prérogative d'autoriser des banques émettant des billets, le pays restera dans l'anarchie financière, ce sera inévitablement le règne des assignats. Il y aura une surabondance de papier-monnaie devant laquelle les métaux précieux fuiront toujours, et, les espèces métalliques manquant, la reprise des paiemens en espèces sera forcément une chimère.

Mais comment retirer aujourd'hui aux Etats le pouvoir d'émettre ou d'autoriser l'émission d'un papier monnaie? comment le déférer au Congrès exclusivement? Le publiciste français ne voit qu'un seul moyen d'arriver à ce but: "convoquer une convention qui modifierait convenablement la constitution sous ce rapport; ce moyen ne serait peut-être pas sans danger, mais il est le seul."

"Il faut hautement le dire, continue-t-il, les E. Unis ne sortiront de la situation fausse dans laquelle ils languissent, où la puissance nationale s'affaiblit, où la considération dont ils jouissaient s'amoindrit à vue d'œil, où la moralité publique et privée est compromise; ils ne reprendront leur allure pleine d'audace, de force et de gloire que lorsque par un retour sans arrière-pensée vers le principe d'autorité qu'ils ont trop méconnu, ils relèveront de son abaissement le pouvoir central, formé du Congrès et du Président, non seulement en ce qui concerne le signe représentatif, mais sous mille autres rapports. Il faut recommencer ce qui eut lieu une première fois en 1789, lorsque, à un acte de fédération qui laissait l'autorité centrale sans attributions et sans influence, on substitua une Constitution qui lui concédait des pouvoirs relativement étendus. Aujourd'hui comme en 1789, l'Amérique déchoit faute d'unité. Il faut que les idées d'unité et de centralisation y reçoivent une consécration nouvelle, éclatante, positive.

"On aperçoit, au sein de la société américaine mille symptômes d'impuissance, de désordre, d'anarchie, de désorganisation financière et politique, à côté de signes qui attestent pourtant un grand fond d'énergie, un amour sincère de l'ordre légale, à côté des deux gages les plus certains d'une nationalité robuste et viable, je veux parler du sentiment de famille et des pratiques religieuses. L'Union est à l'un de ces momens solennels où les nations comme les individus doivent faire leur examen de conscience et prendre une grande résolution. A cette condition seulement les Américains redeviendront aussitôt ce qu'ils promettaient d'être et ce qu'ils ont été pendant près d'un demi-siècle, un peuple grand, fort, respecté.

UNE PRESENTATION OFFICIELLE.—Le général Jackson était président, et M. M'Lane, secrétaire d'Etat. un nouveau ministre du Portugal venait d'arriver, le jour de sa présentation au président avait été arrêté; et le secrétaire d'Etat lui avait donné rendez-vous pour le conduire à la Maison Blanche. Le ministre Portugais n'entendant pas l'anglais, le rendez-vous avait été donné en français. Malheureusement le français de M. McLane ressemblait beaucoup à celui des certains traducteurs de ce pays, si bien que le Portugais le comprit de travers et qu'au lieu de venir prendre le secrétaire d'Etat, il s'en alla tout seul à la maison blanche. Il sonne; l'huissier Jemmy O'Neal se présente.

"Je suis venu pour voir M. le président, dit en français le ministre du Portugal. Jemmy ne comprenait pas cette langue: "Que diable veut-il dire? murmura-t-il tout bas en anglais. Cependant il a prononcé le mot président; je pense qu'il a envie de voir le général."

"Oui! Oui!" reprend à ce mot le Portugais.

Aussitôt Jemmy l'introduisit dans le salon vert où le général fumait sa pipe avec la plus grande impassibilité. Le ministre fait son salut au président et lui adresse la parole en français: le président sur ce point n'était pas plus fort que son huissier.

—"Que dit ce camarade, Jemmy?"

—"Le diable le sait! Je pense que c'est un étranger."

—"Parle lui irlandais, Jemmy; peut-être il te comprendra."

Jemmy tente cet essai, mais il ne reçoit pour toute réponse du ministre que ce mot: "Plait-il?"

—"Pardieu! s'écrie Jemmy, ce n'est pas un Irlandais! Diable m'emporte si ce n'est pas un Français."

—"Alors, dit le président, envoie chercher le cuisinier français, et qu'il tâche de s'entendre avec ce monsieur."

Le cuisinier arrive en toute hâte de la cuisine, le tablier à la ceinture, les manches retroussées et le couteau à la main. A cette formidable apparition, le ministre qui n'y comprend plus rien, commence à craindre quelque trahison et se dirige vers la porte, mais Jemmy s'y était planté, pour l'empêcher de sortir. Les choses en étaient là, peut-être allaient-elles se gâter, lorsque par bonheur, McLane survient et éclaircit l'affaire. Le ministre est présenté suivant les formes voulues.

Cette anecdote, à laquelle on ne peut faire allusion devant le général Jackson, sans le mettre dans une violente colère, a été plus d'une fois raconté le plus spirituellement du monde par un orateur dont nous connaissons toute la verve et l'esprit, M. Baylie Peyton.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention des facteurs et marchands de coton, à la vente de toiles et cordes d'emballage, qui aura lieu aujourd'hui à dix heures et demie, à l'Auction Mart de la rue du Camp. 23 juil

POIVRE de Sumatra, de bonne qualité, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 19 juillet 40, Gravier

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 22 juillet 1842.

A l'exception de quelques transactions dans le tabac et dans le coton, l'état de calme que nous signalions à notre dernière revue n'a pas disparu.

Nous n'avons son plus aucune amélioration à signaler dans le marché monétaire. Au commencement de la semaine les billets de quelques banques suspendues semblaient vouloir reprendre de leur valeur, mais aujourd'hui, ils sont encore tombés et plus difficiles que jamais à la vente. Les billets de la 2me. Municipalité qui s'étaient également améliorés sont aujourd'hui de 36 à 44.

Le thermomètre marquait hier 94° à l'ombre, mais aujourd'hui le tems a été un peu rafraîchi par la pluie. L'état sanitaire de la ville est satisfaisant.

COTON—Arrivé depuis le 15 du courant, de Louisiane et Mississipi 1296 balles, Tennessee et North Alabama 15, Texas 397, ensemble 1708. Expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 971 balles, New York, 91, ensemble 1062; ce qui fait une réduction du stock de 646 balles et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 16,404 balles.

ETAT DU COTON.

1841. 1er Sept. Stock en mains,		14,490
Reçu cette semaine	1,708	
Antérieurement	726,995	728,693
		743,183
Expédiés cette semaine	1062	
De antérieurement	726,697	728,759
Stock en mains		16,404

Les ventes de coton durant la semaine se composent de 2300 balles, y compris 800 balles Louisiane à 7 7/16 achetées pour les marchés de France. Le stock actuellement en vente se trouve maintenant réduit à 3000 balles consistant en grande partie en Alabama, si nous exceptons 400 balles Mississipi et quelques petits lots Louisiane. Les prix payés depuis notre dernier rapport n'ont pas beaucoup varié de ceux portés à nos cotes qui sont ceux adoptés moyennant espèces, quoique quelques légères transactions se soient effectuées pour des checks à vue sur le Nord.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississippi:

Ordinaire et bas, de	5 à 6
Ordinaire,	6 à 7
Bon ordinaire,	8 à 9
Bon ordinaire et petit courant,	9 à 10
Petit courant et courant,	10 à 11
Bon courant.	12 à 00

TABAC—Les acheteurs se sont librement montrés dans le marché à cause des dispositions manifestées par les détenteurs de diminuer leurs prétentions. Les affaires durant la semaine, comportant 1700 boucauts, y compris les 800 boucauts qui n'étaient pas mentionnés à notre revue de vendredi dernier. Parmi les ventes nous signalons 360 boucauts à 3 1/4, 4 1/4 a 2 1/4, 79 do a 3 1/4, 3 1/4 et 2 1/8; 47 à 3 1/4, 4 1/2 et 2 1/4, 51 à 3 1/2, 4 1/2, 2 1/4; 36 a 3 1/2, 4 1/2 et 2 1/4, 13 a 3 1/4, 4 1/4 et 2 1/4, 26 a 3 1/4, 4 1/4 et 2 1/4; 90 a 3 1/4, 4 1/4 et 2; 90 a 3 1/4, 3 1/4, 4 1/4 et 2; 15 a 3 1/4, 4 et 2; 154 a 4 1/2, 2 1/2 et 2 1/8; 22, a 3 1/4, 4 1/4 et 2, 33 X a 1 3/4; 67 a 4 1/2, 4 1/2 et 1 1/4 et 1 3/4; 24 X a 1 1/2 et 2; en outre de quelques petits lots vendus aux prix de cours. La plus grande partie de ces transactions se sont effectuées pour des traites à vue sur New York et des billets du trésor; il ne s'est fait que peu de chose moyennant espèces. Presque tous ces achats ont eu lieu pour le compte des marchés d'Europe. Nous avons à signaler une baisse de prix de 1/4 et 1/2 cents, nous cotons donc aujourd'hui comme suit: courant 2, 4 et 5 cents, bon et de choix 2 1/8, 2 1/4, 4 1/8 a 4 1/4 et 5 1/8 et 5 1/2 pour X secondes et premières. On remarquera que la plus grande partie de ces transactions se sont faites dans les qualités belles et dans celles de choix. Le stock actuellement en vente se compose de 1450 boucauts, y compris 300 boucauts environ, récemment arrivés et non encore inspectés.

Arrivé depuis le 15 du courant 1084 boucauts, expédié dans le même espace de temps, pour Londres 1394, Cowes 800, Brême 338, Alicante, 520, Livourne 220, New York 599. Ensemble 3871 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1841, 1er sept. Stock en mains		2,748
Reçu cette semaine	1084	
Antérieurement,	47,891	48,975
		51,733
Expédié cette semaine,	3871	
do antérieurement,	61,253	48,124
Stock en mains,		3,609

SUCRE—La demande de cet article, durant la semaine quoique limitée, a été cependant suffisante au stock actuellement sur la levée, lequel se trouve réduit à environ 300 boucauts. Les ventes n'ont principalement eu lieu que par petits lots pour les marchés de l'Ouest. Il n'est survenu aucun changement dans les prix que nous continuons à coter 3 1/4 et 5 1/4 pour les qualités extrêmes. Depuis longtemps il ne s'est pas fait de ventes sur habitation.

MELASSE—Le stock en vente a été si réduit durant la semaine, qu'il ne s'est presque rien fait dans cet article. Les prix sont les mêmes que ceux cotés à notre dernier rapport, c'est-à-dire de 11 à 14 cents par gallon sur la qualité.

FARINE—Depuis notre dernier rapport, le marché s'est maintenu dans le même état de calme et d'inactivité. La demande n'a lieu que pour les stricts besoins de la consommation. Nous n'avons entendu parler que d'une seule vente de 500 barils pour l'exportation. Nous cotons la superfine de $4 40 à $4 50 par baril.

PRODUITS DE L'OUEST—Le marché aux provisions ainsi que tous les autres marchés, a été dans le plus grand état de dépression durant la semaine; les ventes n'ont eu lieu qu'en détail pour remplir des ordres sans importance venus des habitations. Nous cotons comme suit: porc mess, $ 10 à 7—prime 4 50 à à; m. o. 3 50 à 6; p. o. 3 50 à 4—Bœuf mess 8 25 à 9 par barils, 4 75 à 5 par demi baril; prime 5 par baril; graisse prime leaf 7, ordinaire 6 a 6 1/4—Le lard est en bonne demande à 4 et 5, le jambon enveloppé 5 1/2 a 6, plats côtés 3 à 3 1/2, épaules 2 1/4 à 2 1/2.

WHISKEY—Cet article a été très calme depuis notre dernier rapport, les ventes de rectifié ne s'effectuent qu'avec difficulté à 15.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Nous ne pouvons pas encore signaler d'améliorations dans la demande de ces articles quoiqu'elle soit habituellement très bonne à cette époque de l'année. Les prix sont les mêmes, c'est-à-dire toile du Kentucky 17 à 17 comptant et à terme, de de l'Inde 13 à 17, corde du Kentucky 5 à 7 1/2.

CAFE—La demande a été très bonne durant les premiers jours de la semaine, mais elle n'a été que très limitée sur la fin. Les prix sont les mêmes, comme suit: la Havane prime vert 8 3/4 a 9 1/4. Rio 8 3/4 à 9 1/2.

BLANC DE BALEINE—La demande est extrêmement limitée; il est impossible d'effectuer une seule vente. Nous cotons comme suit: New-Bedford 27 à 28, Nantucket 25 à 26.

HUILE—Les différentes descriptions de cet article ne sont point demandées, nos cotes peuvent être considérées comme nominales, comme suit: épurée d'hiver 95 à 1, de gallon, d'automne 90 à 92, d'hiver 85 et 90, de baleine 45, de graines de lin $1 00 à $1 10, de tanneurs, 13 à 14.

CHANGE—Nous n'avons entendu parler que d'une seule transaction durant toute la semaine à l'exception de quelques traites à vue sur le Nord, données en paiement pour du coton ou du tabac.

MARCHÉ MONÉTAIRE DE LA NLLE-ORLÉANS.

Espèces	pair	
Billets de la Banque de l'Union	23 à 24 p.c. escompte	
do Artisans & Commerçans	9 à 11	do
do do Louisiane	pair	
do Cité	29 à 31	do
do Etat de la Louisiane	26 à 30	do
do Consolidée	40 à 42	do
do Commerce	29 à 31	do
do Canal	39 à 41	do
do Carrollton	25 à 30	do
do Citoyens	39 à 41	do
do Améliorations	65 à 70	do
do Atchafalaya	65 à 68	do
do Exchange	65 à 70	do
do Orléans	73 à 80	do
do de la 1re et 3de Municipalités	5 à 7	do
do 2me do	36 à 44	do
do Alabama	41 à 43	do
do Kentucky	pair à 2 p. cent	do
do Tennessee	9 à 10	do
do Ohio	5 à 8	do
do Illinois	60 à 66	do
do Indiana	2 à 4	do

FRET—Nous avons entendu parler d'un engagement de tabac pour Cowes à 9 cents. les prix pour les autres ports sont les mêmes que ceux portés à nos dernières cotes.

FRET.

Coton pour Liverpool	9/32d	
Do do Havre,	3/4	
Do do New York,	$1 25	par bale
Do do Boston,	1 50	
Tabac pour Cowes,	30 à 35	
Do do Londres directement,	30 à 35	
Do do New York,	3 50 à 0 00	
Do do Boston,	3 50 à 4 00	
Do do Philadelphie,	0 à 0 00	

DERNIÈRES DATES

New York	juil 9	Londres	juin 19
Boston	juil 8	Liverpool	juin 19
Philadelphie	juil 11	Paris	juin 16
Washington	juil 12	Havre	juin 17
Baltimore	juil 12	Bordeaux	juin 10
Charleston	juil 16	Madrid	juin 6
Véra-Cruz	juil 15	Cadix	juin 2
Tampico	juin 30	Havane	juil 4
Mexico	juil 12	Houston	juil 16

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Jeudi, 21 Juillet.
Navire North Bank, Crocker, Cowes et un marché. L. H. Gale
Navire Liverpool, Agry, New-York, Fosdick & Bro.
Navire Ocmulgee, Peet, New York, Hullen & Woodruff
Vendredi, 22 Juillet.
Navire à vapeur New York, New York via Key West. Hawthorn & Woods.

ARRIVES.
Jeudi, 21 juillet.
Steamer Belle of the West, Whitten, Cincinnati.
" Mail, Brenham. Vicksburg,
" Minerva, Hunt, St. Louis
" Luda, Clark, Louisville.
Vendredi 22 Juillet.
Bateau de remorque Shark, Paulding, des passes, ayant mis en mer le navire Orient et la barque Johanna. Il est retourné sans batiment.
Bateau de remorque Pioneer, ———, des passes, ayant conduit au bas du fleuve le brick Uncas et conduit en rade la goelette Henry.
Goelette Henry, Grimes, en 12 jours de Matagorda, au capitaine.
Steamer Norma, Grice, Vicksburg.

MEMORANDA.
Ports de la côte.
Philadelphie, 11 juillet—Arrivé, brick Joseph, Commet, N. Orléans.
Mobile, 21 juillet—Expédiée, goelette Belle, Moore, Nile, Orleans. Arrivées, goelettes Swan, Trainer, et Charles, Phillips, N. Orléans.
New York, 9 juillet—Arrivés, navire Caspian, Patten, N. Orléans, brick Lime Rock, Fales, N. Orléans; brick Mary Hillsboro, do.
Boston, 8 juillet—Expédiée, barque Adeline and Eliza Hopkins, Nile, Orléans; le 9, arrivé, navire St. Louis, King, do.

Batimens hélés.
Le 18 juin, dans la latitude 48, longitude 15, barque Laurens, faisant voile de la Nouvelle Orléans pour Brême.

☞ Les passagers par le brick APALACHICOLA, capitaine Cormier, pour Tampico, sont requis de venir payer leur passage: on ne pourra retenir de cabine à moins de payer. A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 23 juillet 66 Vieille-Levée.

☞ AVIS—Les passagers par le navire à vapeur NEW-YORK, pour Key West, Charleston et New York, sont priés d'envoyer leurs effets à bord de bonne heure aujourd'hui, et de s'y trouver eux-mêmes, au bout du wharf de la Douane, avant cinq heures de l'après-midi. On peut encore disposer de quelques cabines. 23 juil

☞ Le navire DESDEMONA, de Boston, est en déchargement au dessous du rail-road, 3me. municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises. S. & J. P. WHITNEY, 16 juil 73, Camp.

☞ La barque ELIZA THORNTON, du Havre, est actuellement en déchargement près du rail-road Pontchartrain. Les marchandises qui ne seront pas enlevées dans les cinq jours seront envoyées dans les magasins de la Douane. L. H. GALE, 16 juil 93, Commune.

20 PIASTRES DE RECOMPENSE
A celui qui logera dans une des geoles de la ville ou de l'Etat, le nègre nommé JESSY, parti marron lundi matin 18 du courant, de l'habitation Raphaël, paroisse de Plaquemines. Cet esclave parle anglais et français, taille 5 pieds 9 pouces, [illegible] ... il lui manque deux dents sur le devant de la machoire supérieure. On présume qu'il se tient dans la 3me municipalité. 21 juillet—3

TRAITES sur New York, à vendre par FOSDICK & BRO., 60, Camp. 19 juil

PAR LE MARSHALL *DES ETATS-UNIS.*

EN FAILLITE.
DANS LA COUR DE DISTRICT DES E U—District oriental de la Louisiane—No. 290—Pierre Reynaud chargé de la vente des biens de F. Santon en faillite.
En vertu d'un ordre de cour émané de l'honorable Cour de District des Etats Unis, pour le district susdit, l'exposerai en vente publique, le lundi 1er août 1842, à 10 heures A. M. et jours suivants, au magasin autrefois occupé par F. Santon, rue de la Levée, entre les rues Marigny et Champs Elysées, troisième municipalité,
1o. Le bail dudit magasin jusqu'au 15 octobre 1842.
2o. Le contenu dudit magasin consistant en un grand assortiment de quincaillerie, coutellerie, &c.
3o. Une barrouche et harnais.
Conditions de la vente:—Le bail du magasin payable le premier de chaque mois. Le contenu dudit magasin, savoir: Quincaillerie, barrouche &c. comptant.
A. SIDNEY ROBERTSON, Marshal des E. U. 21 juil—3f 21, 26 et 30

EN FAILLITE.
DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS—District Oriental de la Louisiane, présent l'honorable T. H. McCaleb—18 juillet 1842—Dans l'affaire de Mark Walton, C. C. Williams chargé de la vente des biens du failli.—Sur lecture de la pétition dudit chargé de la vente des biens du failli à l'effet de composer et de régler avec les débiteurs de ladite faillite, résidants à la campagne et dont le compter ne s'élèverait pas au-dessus de la somme de mille piastres et pour recevoir en payement d'iceux des billets des banques, n'équivalant pas aux espèces, il est ordonné par la Cour que l'audition de la dite pétition aura lieu le samedi 30 juillet courant, jour et heure auxquels le failli, les créanciers et toutes les personnes intéressées pourront comparaître et de dire les motifs, s'ils en ont, pour lesquels il ne serait pas accédé au contenu de ladite pétition.
Copie véritable
ED. LAUVE, 21 juil—2 Député greffier de la Cour de District des E U.

LAC PONTCHARTRAIN.
HOTEL WASHINGTON.
Dimanche 24 juillet 1842.
GRAND CONCERT CHAMPETRE,
dirigé par Mr. LEHMANN,
qui fera exécuter par un orchestre nombreux, les morceaux des opéras les plus à la mode, et les airs populaires qui sont le mieux appréciés du public.
Ces réunions musicales auront lieu sans interruption, tous les dimanches, pendant la belle saison.
Le concert commencera à 6 heures et finira à 9.
Il y aura après le concert bal à l'Hôtel.
Le jardin sera élégamment illuminé.
La buvette et le restaurant seront pourvus des meilleures boissons et provisions.
Les chars seront à la disposition du public toute la nuit. L'entrée du JARDIN, où aura lieu le concert, sera GRATIS.
L'admission au bal de l'Hôtel sera par cavalier 50 cts. 21 juillet.

LE DOCTEUR PENISTON s'étant fixé en ville, offre respectueusement ses services au public. Sa demeure est rue Royale No. 237, entre Ste. Anne et Dumaine. 23 juillet—8m

INSTRUCTION.
UN jeune avocat venant de France désire trouver, à la campagne, une famille pour en faire l'éducation. Références auprès de M. Boyer, maître de pension rue Conti, M. Collins, avocat Et Mr. Lampert, médecin. 23 juillet

Billets des Banques des Citoyens et Consolidée, pris au pair.
POUR vin de Sherry supérieur, importé en 1831 qu'on offre à vendre à bon marché, en barriques et demi-jeannes J. N. RICULFI & Co., 23 juil. 56 rue Royale.

A VENDRE à bon marché pour clore des factures, 40 Pièces de corde d'emballage, 8 Caisses thé Young Hyson, 4 Balles de casse. C. DUFOUR, 23 juil. 14, Vieille-Levée.

BRIQUES à feu—50 milliers briques anglaises, de première qualité, à vendre à bon marché par LYALL & DAVIDSON, 164, rue du Camp. 23 juil

TUILES à fourneaux—Un millier de bonne qualité, en magasin et à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164, rue du Camp. 23 juil

ARDOISES—300 milliers de grandeurs assorties, à toiture, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, à bon marché pour des espèces seulement. S'adresser à LYALL & DAVIDSON, 164, rue du Camp. 23 juil

TOLE et cuivre en feuilles, de tout poids, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp. 23 juil

TUILES anglaises à parements et autres, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp. 23 juil

TOILE et corde d'emballage—300 pieds très épaisses 44 pouces, de Ky., 300 rouleaux Missouri et 2 0 Ky. en magasin à vendre à des conditions avantageuses en lots au gré des acheteurs. HEWITT HERAN & Co. 23 juil. 66 Camp

FARINE—500 barils fraiche à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 23 juillet 66, Camp

GRAISSE—62 barils ta, 4 barils et 4 1/2 de à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 23 juillet 66, Camp

PICKLES—8 caisses de Ky. à vendre par HEWITT HERAN & Co. 23 juil. 66 Camp

BŒUF ET PORC de différentes qualités et descriptions et à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 23 juillet

CHANGE sur New-York—une traite de navire de $1100 à 30 jours de vue et à vendre par FOSDICK & BROTH, 22 juil. 60 Camp

FARINE—60 barils superfine à vendre par FOSDICK & BROTH. 23 juillet 60 Camp

SOULIERS—6 caisses assortis à vendre par FOSDICK & BROTH. 23 juillet 60 Camp

BEURRE—15 barillets beurre de Goshen à vendre par FOSDICK & BROTH. 23 juillet 60 Camp

PIERRES pour trottoirs et gouttières—1000 pieds à vendre par FOSDICK & BROTH. 23 juillet 60 Camp

TABAC manufacturé—10 caisses Virginie à vendre par FOSDICK & BROTH. 23 juillet 60 Camp

VENNIS—5 barils vernis copal, convenables aux menuisiers et aux carrossiers, en magasins et à vendre par HAWTHORN & WOODS, 23 juil 63 Gravier

A VENDRE par J & L Garnier, rue Royale, No 102—Eau-de-vie fine de Champagne, de 1ère preuve, Do de Cognac 4me preuve, Vin rouge en barriques, Vin blanc en baril, Fruits au naturel, Vin blanc en caisses, Vermicelle et Macaroni, Des chemises à l'usage des steamers et des habitans, la fabrique de MM. Dupuytren frères, de Tarbes. Aussi:—A louer à des prix très réduits, 2 maisons hautes rue du Bassin, entre Conti et Bienville, 2 maisons basses en briques, rue Franklin entre Conti et Bienville, Une maison rue Royale entre Ste. Anne et Dumaine, Une maison rue St. Philippe entre Condé et Levée, Une maison vis à vis la Douane, Une maison et magasin, encoignure Levee et Toulouse, Quatre magasins rue Conti entre Chartres et Levée, Un magasin rue des Remparts entre Conti et Bienville. 21 juillet

A VENDRE.
UN terrain situé rue St Claude (à environ 10 pieds de l'Esplanade) mesurant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, sur lequel se trouve une maison basse et une potence, payable en billets de la banque des Citoyens. S'adresser au bureau de cette feuille. 21 juil.—3f

A VENDRE.
ENVIRON 600 balles foin, 6 à 800 sacs mais, 100 sacs avoine, 300 de son, et le lever du magasin au coin de la rue Notre Dame et Commune, à des termes avantageux, payable moitié en billets de la Banque Consolidée et moitié en billets de la Banque des Citoyens. On, [illegible] réserve d'un comptoir jusqu'au 1er. novembre prochain. S'adresser à M. A ROBITAILLE, 21 juil. 19, Notre Dame.

LAINE Mexicaine—460 balles qualité supérieure à vendre par R. D BLOSSMAN, 30, Bienville. Les billets des banques suspendues seront pris en paiement. 21 juil.

LA maison de commerce Delamar et Cabiro est dissoute d'un commun accord, à dater de ce jour; la signature de la société ne sera employée que pour la liquidation. Nouvelle-Orléans, le 20 juillet 1842 P. DELAMAR, A. CABIRO 21 juil—4

LETTRES de change sur New-York, à courtes vues, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 21 juil

PLOMB—800 saumons en débarquement et à vendre par C. DOANE & Co. 60, Poydras. 21 juil

PLOMB en barres et de chasse, à vendre par C. DOANE & Co. 60, Poydras. 21 juil

BEURRE de Goshen et de l'Ouest, reçu et à vendre par C. DOANE & Co. 60, Poydras. 21 juil

PORC et Bœuf—250 barils porc, et 150 do. bœuf, à vendre par C. DOANE & Co. 60, Poydras. 21 juil

GRAISSE—500 barillets d'excellente qualité, en débarquement d'un chaland, à vendre par JOSEPH LANGIS, 14, rue Poydras. 21 juil

PLOMB—2000 saumons en débarquement du steamer M. White, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras. 21 juil

FARINE—800 barils de choix, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras. 21 juil

BEURRE—60 barillets frais de l'Ouest, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras. 21 juil

TOILE, corde et ficelle d'emballage, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras. 21 juil

WHISKEY—100 barils rectifié, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras. 21 juil

HOMARDS conservés dans des boites de fer blanc, à vendre par E & F T PRESCOTT, 21 juil 15 Canal

TOILE d'emballage d'Allemagne—en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 30 Royale. 21 juil

JAMBONS de Westphalie en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 30 Royale. 21 juil

DAMEJEANNES—en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER. 21 juil. 30 Royale.

ON prend des articles en magasinage, au no. 30, rue Royale. 21 juil.

SUCRE raffiné, brun et clarifié, sucre de la Havane, blanc, jaune et brun, constamment en vente par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins. 21 juil

CAFE de la Havane en magasin et à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins. 21 juil

TOILE à voile de Russie; cordages etc., toile légère et impériale de Russie; cordages de Manille; toile d'emballage des Indes, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 21 juil

BEURRE de l'Ouest et farine, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 21 juil

HUILE de baleine et chandelles, constamment en vente par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 21 juil

TOILE et corde d'emballage—Toile des Indes et corde à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 21 juil 40, Gravier.

MAQUEREAUX, poivre, Riz—Maquereaux en barils et 1/2 do. nos. 1, 2, et 3, bon poivre de Sumatra, 50 tierçons riz de la Caroline, venant d'arriver, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 21 juil

SUCRE RAFINE de Boston en grands et petits pains; de diverses qualités; de broyé et en poudre, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 21 juil 40 Gravier.

PELLES et pincettes—8 douzaines qualités communes et fines, bouts en acier et de toutes descriptions, à vendre en magasin par HAWTHORN & WOODS, 21 juil 63 Gravier

PORC—100 barils porc prime, à l'inspection de Bozant, à vendre par HAWTHORN & WOODS, 21 juil 63 Gravier

TOILE, corde et ficelle d'emballage—300 pièces toile, 300 rouleaux cordes et 50 paquets ficelle, à vendre par HAWTHORN & WOODS, 21 juillet 63 Gravier

CHANDELLES et savon, blanc de baleine de New-Bedford, savon de Boston No. 1, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 19 juillet 40, Gravier

EAU-DE-VIE de pêches—Vieille et de bonne qualité, à vendre par NORCROSS & FOSDICD, 19 juillet 40, Gravier

INDIGO à vendre par J. M. CABALLERO, 34 V. Levée. 19 juillet

SUCRE de la Havane blanc et brun, en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 19 juillet 34, Vieille Levée

DEUX belles Vitrines de seconde main, à vendre par J. B. BROWN & Co, 37, Camp. 21 juin—18

H. LEGENDRE prévient ses amis et le public qu'il a établi un bureau régulier de change à l'encoignure des rues Royale et St. Louis, à proximité de la Bourse, et il espère par son activité et son zèle mériter la confiance des personnes qui voudront s'adresser à lui. 19 juil—3

VENTES DE SHERIF.

No. 14,[illegible]—Ducros & Murphy vs. leurs créanciers—Joseph Souvinet vs P. Marsoudet.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, et conformément à un arrangement fait entre les parties, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, vendredi le 26 août 1842, à midi:
La propriété ci-après décrite, saisie dans les affaires ci-dessus, savoir:
Un lot de terre situé en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hopital, Gaiettu, du Quartier et Levée, désigné par le numéro 23 sur un plan dressé par Joseph Pilié, et déposé au l'étude de Wm. Christy, notaire public, ledit lot mesurant vingt-six pieds de face à la rue de la Levée, et vingt-six pieds deux pouces deux lignes face à la rue Gallatin, sur cent seize pieds un pouce et six lignes de profondeur du coté supérieur, et cent dix neuf pieds huit pouces de l'autre coté, mesure-américaine; ensemble la maison en briques à trois étages qui y est construite.
Conditions:—comptant.
V. ALLAIN, 23 juil—3f en 10j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

No. 4,[illegible]—Charles Patterson vs. Manuel Vidal.
COUR DE COMMERCE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable cour de Commerce de la Nlle. Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le mercredi 3 août 1842, à midi:
Le bail du magasin No. 180, rue de la Vieille Levée, entre les rues St. Philippe et Dumaine, lequel bail expirera le 1er novembre 1842, et est payable à raison de $135 par mois.
Conditions Comptant.
L. A. DUCROS, 23 juil—3 en 10j Shérif de la Cour de Commerce.

No. 14,942—L. B. Macarty vs Mme. J. B. Saillard et son mari.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, vendredi le 26 août 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
1o Un certain lot de terre situé dans les Communes de cette ville, à l'encoignure des rues Jackson et Franklin, faisant partie du lot No. deux de l'îlet No. dix, d'après un plan dressé par Jh Pilié, alors voyer de la ville, le 20 avril 1831 et annexé à un acte en date du 6 décembre 1836, passé devant F. de Armas, anciennement notaire; le dit lot mesurant, mesure anglaise, cinquante trois pieds six pouces sur la dite rue Jackson, sur quatre vingt dix pieds de profondeur et face à la dite rue Franklin, ensemble tous les édifices et toutes les améliorations qui y appartiennent, sans exception et réserve.
2o Un certain lot de terre situé derrière cette ville, désigné par le No. Un de l'îlet No neuf, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, alors voyer de la ville, en date du 20 avril 1831 et annexé à un acte du 6 décembre 1836, passé devant F. de Armas, anciennement notaire; le dit lot mesurant cinquante-cinq pieds face à la rue de la Commune, soixante onze pieds huit pouces de face à la rue du Bassin, sur quatre vingt sept pieds neuf pouces de profondeur sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No. quatre, et soixante neuf pieds six pouces sur la ligne dans le fond qui le sépare du lot No deux, ensemble les édifices et autres améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve. 3o. Un autre lot de terre situé derrière cette ville, à l'encoignure des rues Tremé et Jackson, mesurant cinquante trois pieds six pouces face à la rue Jackson, sur quatre vingt dix pieds de profondeur et face à la rue Treme, (mesure anglaise.)
4o Un autre lot de terre contigu au lot de terre ci-dessus dernièrement décrit, mesurant, mesure anglaise, trente sept pieds dix six pouces face à la rue Treme, sur cinquante trois pieds six pouces et demi de profondeur entre lignes parallèles.
5o Un autre lot de terre situé au même faubourg, mesurant, mesure anglaise, vingt trois pieds trois six pouces face à la rue Jackson sur quatre vingt dix huit pieds dix six pouces de profondeur, mesure américaine, entre lignes parallèles ensemble tous les édifices et toutes les améliorations qui appartiennent aux dits lots.
6o Deux lots de terre situés dans les communes de cette ville rue de la Douane, entre les rues Marais et Villeré, désignés par les numéros un et deux sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. Feraud, notaire, le neuf juin 1831; les dits lots mesurant chacun trente et un pieds onze pouces de face à la rue de la Douane, sur cent quarante sept pieds dix pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, formant ensemble le lot numéro sept de l'îlet numéro vingt neuf du faubourg Tremé, ensemble avec les édifices qui s'y trouvent sans exception aucune.
Conditions:—comptant.
V. ALLAIN, 23 juil—3f en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

No. 4,480—Elizabeth Jane Brand, épouse de J. O. Bernard & al. vs. James Erwin & al.
COUR DE COMMERCE. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique au café de la Bourse de la Cité, rue St Louis, le samedi 20 août 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Un certain lot de terre situé au faubourg Ste. Marie de cette ville, entre les rues Natchez et Poydras, mesurant (mesure française) plus ou moins, quarante quatre pieds de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de cent soixante pieds; ensemble avec la maison en briques et à deux étages, et autres batisses et améliorations qui sont dessus.
Conditions:—Pour toute somme qui ... les trois payables comptant, et la balance du prix un terme comptant et le surplus en portions égales à la majorité des mineurs Brand et à leur émancipation respective, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an à compter du jour de la vente.
La propriété sera vendue, abandonnée par James Erwin, com ... tiers détenteur.
L. A. DUCROS, 19 juil—3f en 30j Shérif de la Cour de Commerce.

Pierre Bourg vs Summerville Campbell & c. 1.
COUR DE PAROISSE—No. 14098—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, et du consentement des parties, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 23 juillet 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Deux lots de terre situés en cette ville, au faubourg Tremé, et désignés par les Nos. cinq et huit de l'îlet numéro soixante quatre, sur un plan dressé par Pilié voyer, déposé devant H. Pédesclaux, alors notaire public, en cette ville, le 20 novembre 1824, le lot numéro cinq mesurant trente-deux pieds face à la rue d'Orleans, sur soixante et onze pieds trois pouces de profondeur et entre lignes parallèles, le lot numéro huit mesurant trente-deux pieds face à la rue Ste Anne, sur soixante et onze pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles, les deux lots se joignant dans le fond, ensemble les améliorations et les autres dépendances qui s'y trouvent.
Conditions: moitié comptant et la balance à quatre mois de crédit, l'acheteur fournissant son billet avec caution et endossement approuvé et une hypothèque avec clause de non aliénation et exécution parée en cas de non paiement.
V. ALLAIN, 19 juil—3f en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

No. 14,900—Heloise Dumir, &c. 1 épouse de S. Latapie, & Orleans et au vs. son mari.
COUR DE PAROISSE—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orleans, il sera vendu sur les lieux, rue de la Vieille Levée, entre les rues Toulouse et St Louis dans cette ville, jeudi le vingt-huit juillet 1842, à dix heures du matin, et les jours suivans:
Un assortiment général de vins en barriques, en caisses, d'eau-de-vie française, de vin de Malaga et de Madere, de café, de sucre et de groceries.
Aussi, un lot de meubles, Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant
V. ALLAIN, 16 juillet—2f 15 23 28 Shérif de la Paroisse d'Orléans

J. A. Beard & Co vs. Charles Schmidt.
COUR DE PAROISSE—No. 14[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, lundi, le 25 juillet 1842, à midi:
L'esclave LYNENT alias LEONARD, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
V. ALLAIN, 21 juin—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE—No. 4[illegible]—James Erwin vs Jonas F. Levy—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, je procéderai au Café de la Bourse de Cité, rue St-Louis, lundi le 25 juillet 1842, à midi, à l'adjudication des propriétés ci-après décrites, saisies dans l'affaire ci-dessus, savoir:
1o. Un lot de terre situé au faubourg Delord, désigné par le no. sept, dans l'îlet renfermé par les rues Front, Benjamin, de la Nouvelle Levée et Suzette, mesurant vingt six pieds huit pouces face à la rue Front, sur cent cinquante trois pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le tout mesure anglaise.
2o. Un autre lot de terre situé au même faubourg et dans le même îlet désigné par le no vingt quatre, mesurant vingt six pieds huit pouces face à la rue de la Nouvelle-Levee, sur cent cinquante trois pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le tout mesure anglaise.
Ensemble avec les améliorations qui existent dessus.
Le tout conformément au plan fait par John Schneider, architecte, le 1er. mars 1837, et déposé en l'étude de Wm. Y. Lewis, notaire public
Conditions—comptant.
L. A. DUCROS, 22 juin—3f 24, 6 et 25 Shérif de la Cour de Commerce.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 18 juillet 1842.
UNE assemblée générale des actionnaires de cette banque est par le présent convoquée dans le local de ladite banque pour le lundi 8 août prochain, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, à l'effet d'élire deux directeurs en remplacement de deux directeurs démissionnaires, et voter en même temps sur la nécessité de réduire le nombre des directeurs, comme il est pourvu à la 11me section de l'acte supplémentaire à l'acte intitulé: "Acte pour faire revivre les chartes des banques de la Nouvelle Orléans;" dont ce qui suit est un extrait:
"Que toute banque qui acceptera l'acte auquel celui-ci est un amendement, aura la faculté par le vote de majorité des actionnaires, dans toute élection tenue à cet effet après la publication de cet acte, de réduire le nombre des directeurs à un nombre qui ne sera pas au-dessous de huit."
Par ordre de la direction, RICHARD RELF, 19 juil Caissier.

ON a besoin d'une femme blanche, pour faire la cuisine et blanchir le linge de table: s'adresser encoignure des rues Rempart et Dumaine. On exigera de bonnes recommandations. 19 juil—8f

PERDU hier vers 2 heures, de la rue du Camp à la rue Poydras, un portefeuille contenant les billets suivans: $35 de la banque des Améliorations, $70 de l'Exchange, $0 d'Orleans, $0 d'Atchafalaya, $35, de la municipalité No. 3, et $5 de la banque Consolidée. Une récompense de $30 à celui qui rapportera ces sommes à P. Ladoux, rue Poydras No. 109. 19 juillet—3

SEL, moutarde, poivre, thé—90 caisses sel de table, 30 caisses moutarde de Londres, 50 caisses poivre moulu, et 15 caisses thé impérial et poudre à canon, à vendre par J. W. STANTON & Co. 19 juil enc. Magasin et Lafayette.

FROMAGE et Beurre—40 caisses fromage de Goshen, 20 firquins beurre du comté d'Orange, en magasin et à vendre par J. W. STANTON & Co. 19 juil enc. Magasin et Lafayette.

BLANC de baleine et savon—100 caisses blanc de baleine de New Bedford, 200 caisses savon par 40 livres, à vendre par J. W. STANTON & Co. 19 juil enc. Magasin et Lafayette.

CAFE—500 caisses café de Rio, en magasin et à vendre par J. W. STANTON & Co. 19 juil enc. Magasin et Lafayette.

HUILE d'Olive—50 paniers huile de Bordeaux fraiche, à vendre par J. W. STANTON & Co. 19 juil enc. Magasin et Lafayette.

TOILE et corde d'emballage, à vendre pour des billets de la banque de Cité par STETSON & AVERY. 19 juil

JAMBONS—Quelques barils supérieurs, à vendre par STETSON & AVERY. 19 juil

FARINE—800 barils superfine, marque Sohers et 200 do. belle, à vendre par STETSON & AVERY. 19 juil

GRAISSE—1500 barillets leaf, à vendre par STETSON & AVERY. 19 juil

WHISKEY—300 barils rectifié, à vendre par STETSON & AVERY. 19 juil

PORC—300 barils mess M. O. prime et lower, à vendre par STETSON & AVERY. 19 juil

BEURRE supérieur de Goshen et de l'Ouest, à vendre par STETSON & AVERY. 19 juil

FARINE—61 barils Eagle Mills, à vendre par FOSDICK & BROTH. 19 juillet 60, Camp

BEURRE—20 barillets de Goshen, 40 liv. chaque, à vendre par FOSDICK & BROTH, 16 juillet 60, Camp

CAFE de la Havane—60 sacs en magasin, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 19 juil 76 Magasins

RIZ—45 barriques en magasin, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 19 juil 76 Magasins

GOUDRON—100 barils Wilmington, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 19 juil 76 Magasins

RIZ—80 tierçons riz de la Caroline, venant d'arriver, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 19 juillet 40, Gravier

SAUCISSONS de Boulogne, et saindoux de Cincinnatti à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier 19 juillet

CORDAGE—[illegible] rouleaux [illegible], à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 19 juil 40, Gravier.

COMPAGNIE ET BANQUE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
9 juillet 1842.
CERTIFICAT PERDU—Application ayant été faite par RICHARD RICHARDSON à l'effet d'obtenir un nouveau certificat en remplacement du certificat original No. 449, en date du 10 mars 1844, pour 100 actions du fond capital de cette institution en son propre nom, lequel certificat a été perdu—Avis est par le présent donné que, dans le cas où ledit certificat original ne serait pas produit d'ici au 30 septembre prochain à la banque, il sera considéré comme nul et il en sera émis un nouveau en son lieu et place conformément aux règlemens de l'institution.
Par ordre du Bureau, J. W. HOUSTON, caissier. 9 juil—4t

BANQUE DE CARROLLTON.
N. O. le 19 juillet 1842.
UNE assemblée générale des actionnaires est par le présent convoquée au local de la banque, le lundi 22 août prochain, entre 10 heures A. M. et 3 heures P. M. afin de procéder à l'élection des directeurs en remplacement de ceux qui ont résigné, et aussi pour voter la réduction du nombre des directeurs ainsi qu'il est pourvu par la section 11 de l'acte amendatoire pour faire revivre les chartres des banques et duquel est extrait ce qui suit:
"Que toute banque qui acceptera l'acte amendé par le présent, aura la faculté, sur la décision des actionnaires dans toutes les élections qui seront tenues après la passation de cet acte de réduire le nombre de ses directeurs pourvu que le nombre ne soit jamais au-dessous de huit &c. &c."
Par ordre de la direction, JOHN NICHOLSON, caissier. 21 juil

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.
Nlle. Orléans, 11 juillet 1842.
A UNE assemblée des actionnaires de cette institution, tenue ce jour, il a été, sur motion, résolu, Qu'à l'effet d'examiner la situation de la Banque et d'en faire un rapport, une élection d'un comité de cinq actionnaires, autres que les Directeurs, aura lieu à la maison de Banque, sous la surveillance de neuf commissaires, durant vingt jours, commençant le 12 du courant et terminant le 31 du courant; la boîte au scrutin devant être ouverte chaque jour, depuis 11 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi.
Il a été de plus résolu, Que les actionnaires soient notifiés qu'une assemblée aura lieu le premier lundi de novembre prochain, à la maison de banque, pour recevoir le Rapport du comité d'investigation qui doit être nommé conformément à la résolution ci-dessus.
LS. PILIE, A. BODIN, Secrétaires. 19 juil—30

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 9 juillet 1842.
L'ELECTION d'un directeur par les actionnaires en remplacement de M. John Garnier démissionnaire, sera tenue à la maison de banque, lundi le 1er août prochain, entre 10 heures du matin et 3 heures de l'après-midi.
Par ordre de la direction. FRED. FREY, caissier. 12 juil

BRIQUES A FEU, CHAUX, etc., à des prix réduits.
Briques à feu de Pensacola, 40,000 de $30 à $40,
Do de Mobile, 10,000 30 à 40,
Do de Anglaises, 20,000 30 à 40,
Do de Balt. "Berry Premium, 20,000 40 à 60
Pierres à chaux fraîches de Thomaston 1000 barriques, plâtre de Paris 1000 boisseaux, sable blanc 300 barils.
Seront vendus pour du comptant ou à un crédit de quatre mois en billets endossés.
ALFRED HEARNY & Co, 30 Gravier. 7 juil—1m

AVIS—Les soussignés, propriétaires de Presses à coton sont par le présent, convenus de réduire le prix de la compression à cinquante cents par balle (payable en espèces, ou en billets des banques payant en espèces, sans escompte) sur tous les ordres qu'ils recevront après cette date.
11 juin 1842.
RAINEY & BELL, Presse de la Louisiane.
BEHAIR & FREELAND, Presse d'Orleans
J. B. WOOD, Presse des Magasins,
FRÉRET FRERES, Presse Carondelet.
GUEX, sec. presse à vapeur d'un bas.
ALFRED PENN, Presse de l'Union,
ROBERT ABBOTT, Presse des Planteurs
11 juin—10

AVIS AUX DAMES.
Le magasin de CHAUSSURES, rue Royale No. 190, entre St. Pierre et Orléans, est en liquidation; on l'on vend les articles au prix coutant et au-dessous; les personnes qui voudront se chausser à bon marché feraient bien de profiter de l'occasion qui se présente. 9 juin—27.

BILLETS DE LA BANQUE DES CITOYENS PRIS AU PAIR.
LES soussignés offrent à vendre à des prix très réduits Un millier de briques de terre du fleuve de première qualité.
500,000 pieds planches de cypre de saison ou au devis général de charpente pour construction.
Les billets de toutes les banques suspendues seront pris en paiement. Les ordres laissés à M. Joseph Lallande, 76 Tchoupitoulas, et au moulin à scie, près Gretna, seront promptement exécutés par J. V. LABARRE, GUSTAVE LEROY 13 juin—90

RAIL-ROAD DE CARROLLTON ET DE LA NOUVELLE ORLEANS
AVIS—Les chars de Lafayette partiront de la rue du Canal et de Lafayette comme autrefois, et jusqu'à nouvel ordre. 7 juillet

A LOUER.
Trois Maisons en briques à trois étages, contigues, situées rue Condé et l'autre dans la rue Royale, entre Bienville et Conti, convenables pour familles. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à F. DE LIZARDI & Co, 52 Bienville. 9 juil

MANDEVILLE.
A LOUER sur le bord du lac, près de M Coquillon et de l'hôtel David, une maison composée de trois appartements, avec cour, jardins et galerie. S'adresser à Mandeville chez M. Coquillon ou à LOISON & SILVESTRE, 7 juillet—6 36, rue de Chartres, N Orleans

LES soussignés informent respectueusement le public qu'ils ont ouvert le Restaurant de la Bourse, près la rue St. Louis, dernièrement conduit par M L Canonge Ils feront leurs efforts pour satisfaire le public, à des prix très modérés.
Il y a des repas de commande.
GOLLAIN & DESROSIERS 7 juillet—6

CORDES DE HARPE.
MADAME O. BOYER, rue Conti, No. 147, entre Dauphine et Bourgogne, a reçu un bel assortiment de cordes de harpes. 9 juil—

RIZ—80 barriques prime de Charleston, à vendre par GEO. CLIFFORD, 76, Magasins 14 juil

CAFE de la Havane—80 sacs prime vert, à vendre par GEO. CLIFFORD, 76 Magasins. 14 juil

HUILE et blanc de baleine—1000 galons huile pure et 300 caisses blanc de baleine New Bedford, à vendre par GEO. CLIFFORD, 14 juil 76 rue des Magasins

DOUBLONS Espagnols—Quatre cents, à vendre par GEO. CLIFFORD, 76 Magasins. 14 juil

TRAITES sur Boston, à vendre par L. H GALE, 14 juillet 93, Commune

TRAITES sur Boston à 60 jours de vue, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 14 juil

EDUCATION.
MESSIEURS MERVOYER & WYNDHAM, ex-professeurs au collège Jefferson, ont l'honneur de prévenir les parens et tuteurs que leur institution à Carrollton ouvrira le 15 du courant.
Pour les conditions, s'adresser aux chefs de l'établissement ou au doc. teur Cartier, à Carrollton. 16 juil—15, 2pa.

VIN rouge de Marseilles—150 barriques; Vin rouge de Bordeaux—150 barriques, à vendre en magasin par L MILLAUDON, 16 juil—3 128, rue Bourbon.

JALAP—12 balles venant d'arriver et à vendre par A CAPDEVIELLE & CUCULLU 16 juil 56, Vieille Levée

CITRONS FRAIS—1000 caisses de Malaga, et 180 de amandes récoltées à vendre en magasin par J. ROBERT & Co., 19 juil 8 Magasins

HUILE D'OLIVE en jarres, convenable pour les lampes et les machines, à vendre par J. ROBERT & Co., 19 juil 8, Magasins.

DAMEJEANNES—400 damejeannes de un et deux gallons, à vendre en magasin par J. W. STANTON & Co. 19 juil enc. Magasin et Lafayette

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de Regalias, Canones, imperiales, Trabucos et autres, constamment en vente par J. M CABALLERO, 19 juillet 32, Vieille Levée

Billets de la 3me. Municipalité pris au pair.
CIGARES—100,000 regalias en lots de 5000 à $30 le mille pour des billets de la 3me. municipalité, à vendre par J. M. CABALLERO, 14 juillet 34, Vieille Levee

AVIS—Les soussignés recevront les billets de la 3me municipalité à 60 cents à la piastre, pour de la marchandise qu'ils ont à vendre. CASTAING & LOMBARD, 14 jt 88, rue Conti

AVIS.
LES billets de la municipalité No. 3 seront pris en payement d'articles de grocerie à raison de cinq escalins pour une piastre. J. E. LOREILHE, 14 juil Enc. Royale et Douane.

LE soussigné offre à vendre à prix modéré les articles suivans, en gros et en detail:
Sucre en pains,
Jambons très frais,
Saucissons de Lyon,
Vin de Bourgogne qualité supérieure,
Vin de Madère,
Vin de Bordeaux,
Saucisses de Marseille,
Pruneaux de Bordeaux,
Sardines à l'huile,
Petits pois, Cèpes et Truffes,
Liqueurs assorties,
Fruits au jus et à l'eau de vie,
Vin de Haut Sauterne en 1/2 bouteilles,
Vermicelli,
Moutarde française,
Fromage de Goshen et de Gruyère, &c.
J. E. LOREILHE, enc. Royale et Douane 14 juil

A VENDRE pour du comptant.—Un magasin de groceries, très bien achalandé, et situé dans l'un des meilleurs quartiers de la ville. S'adresser par lettre à la boite G. No. 24. 20 juil—3

15,000 Grandes et demi boites sardines à l'huile de J. Colin.
300 caisses vrai Kirschenwasser.
2000 Damejeannes de 5 gallons.
100 Caisses vins de Bordeaux assortis.
20 do fruits au jus assortis
20 do eau de fruits do
100 Paniers de Champagne de la marque Lambert & Co, d'Avize.
20 Caisses conserves de J. Colin.
50 pipes et demi pipes Cognac de la marque Pellevoisin aîné.
25 caisses anisette,
15 do Liqueurs assorties.
10 Balles couvertures françaises de 3 points pour nègres.
2 Balles couvertures fines 6 à 12 points pour lits.
6 Caisses vin du Rhin.
2 Pipes rhum, première qualité.
7 Absinthe Suisse; à vendre à des prix modérés par BLANCHARD, KIMER & Co., 19 juil—1 mo. 24, Bienville.

QUATRE caisses mousseline suisse pour rideaux à robes.
20 Douzaines taie d'oreiller.
2 Caisses coutil, à vendre par BLANCHARD, KIMER & Co., 19 juil—15 f. 24, Bienville.

NEGRES à Vendre—13 jeunes nègres bien sains, vendus pour ceuse de dette. Argent de l'Arkansas reçu en paiement. S'adresser à ROWES & DAVIDSON, 87, Camp. 15 juil—6

A LOUER—Le café, cuisine et chambres du fond de l'Auction Mart, rue du Camp, s'adresser à JOS. A. BEARD & Co. 19 juil

CIMENT—150 barils hydraulique, en débarquement à vendre par GEO. BEDFORD, 20 juin 47, Commune

BILLETS de la Banque de l'Etat de la Louisiane—Les soussignés recevront ces billets comme espèces pour marchandises ou collections. CANTIN, DARAN & Co. 7 juin 35, St. Louis

LES billets de la Banque de l'Etat de la Louisiane, ainsi que ceux de la Banque des Citoyens, seront pris au pair par le soussigné, en paiement de marchandises ou de propriétés situées dans le carré de la ville. CH. DUFOUR, 14 Vieille Levée. 1 j

PAILLASSONS de Canton—100 pièces de diverses couleurs, largeurs et qualités, à vendre à bas prix, au No. 27, rue de Chartres. H. SCHOONMAKER. 16 juil

TAPIS de toile cirée—Un grand assortiment de choix, provenant des manufactures anglaises et américaines constamment en vente à des prix réduits, à l'entrepôt de H. SCHOONMAKER, 27, Chartres. 16 juil

L[illegible] ... FREDERICK K. MASSENET, Rue de la Levée, No. 63, [illegible]. 16 juil—3f

SEL de table—[illegible] à vendre par [illegible]. 26 juin

Pour New York, via Key West et Charleston (s'il y a lieu) Samedi 23 du courant, à 5 heures P. M.
Le steamboat NEW-YORK, capitaine J. Wright, [illegible] Il est déjà ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue [illegible] ou à HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier
Les passagers allant à la Havane, trouveront une occasion à Key West.
Le prix de passage est fixé comme suit:

	New York,	Charleston,	Key West
State Rooms,	$70	$60	$35
Chambre,	60	50	"
Entrepont,	20	"	"
Arrière,	12	"	"

Les passagers qui désireront se rendre à la Havane trouveront de bonnes occasions à Key West.
Le prix de passage devra être payé au moment de l'enregistrement du nom de chaque passager.
Pour passage, s'adresser à HAWTHORN & WOODS, 26 juillet 63, rue Gravier

POUR PASCAGOULA, Via, Baie St.-Louis, Passe Christian et Biloxi, samedi, 23 du courant—Le beau bateau à vapeur CREOLE, capt. R. A. Hierne, partira du rail-road Pontchartrain après l'arrivée des chars de 7 heures P. M. J. & R. GEDDES, agents, 51 rue du Commerce.
Passage pour la Baie St.-Louis et Passe Christian $3 00
do do Biloxi et Pascagoula, 3 50
23 juil.

POUR PENSACOLE—Voyage de plaisir, touchant à tous les ports intermédiaires et la Mobile et séjournant 36 heures à la Mobile—Le beau bateau à vapeur CREOLE, capitaine R. A. Hierne, partira du lac Pontchartrain MARDI matin, 26 du courant, après l'arrivée des chars de 9 heures, visitera tous les ports intermédiaires et la Mobile pendant le jour et arrivera à Pensacole mercredi soir, il en repartira jeudi soir et arrivera à la Nouvelle Orléans samedi matin. Pour fret ou passage s'adresser à J. & R. GEDDES, agents, No. 51 rue du Commerce
Passage pour Pensacole, $10
do do le voyage aller et venir, 15
23 juil

POUR ST LOUIS—Le bateau à vapeur ECLIPSE, capt John F. Moore, est attendu à chaque instant et repartira lundi 25 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à CHS. DOANE & Co 60, Poydras. 21 juil

PAQUEBOT REGULIER—Pour Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville, et tous les ports et habitations intermédiaires Le steamer bon marcheur COLORADO, capt. Streck, partira pour les ports ci-dessus pendant toute la saison Il partira de la Nouvelle Orléans, tous les mercredis matins à 10 heures précises et arrêtera s'il est besoin, au-dessous de l'habitation Duval
Le fret pour les habitations sera payé par les expéditeurs.
Le Colorado, fera son premier voyage mercredi prochain 20 du courant. 19 juil—6t

POUR ST. LOUIS—Le superbe bateau à vapeur (à passagers) ALEXANDER SCOTT, partira lundi 1er. août, à 10 heures du matin, à son retour de St. Louis On peut arrêter maintenant des cabines, en s'adressant à JOHN R. SHAW & Co, agents. 18 juillet 24, rue Poydras

POUR la Baie St. Louis, Passe Christian, Biloxi, Pascagoula et Mobile Le beau steamer à basse pression CREOLE, capitaine R. A. Hierne, partira pour Pascagoula tous les samedis soir après l'arrivée des chars de six heures et pour Mobile, en passant par les endroits de plaisance tous les mardis après l'arrivée des chars de six heures Pour fret ou passage, s'adresser à J. & R. GEDDES, 51 Commerce.
Passage pour Baie St. Louis et Pass Christian, $2 00
do pour Biloxi et Pascagoula, $2 50
16 juil 15

PAQUEBOT hebdomadaire. Pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula.
Le steamer à basse pression MONMOUTH, capitaine Griffin, partira du rail road Pontchartrain tous les samedis soir, et sera de retour tous les lundis soir Pour passage, s'adresser à bord ou à A. S. SLOO,
Bureau de la ligne de la malle des E. U., 25 rue du Camp 1 juil

ARRANGEMENT D'ETE
POUR BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sarah et Tunica—Le steamboat BRILLANT, partira de la Nouvelle Orleans tous les mercredis et vendredis à 10 heures du matin, à son retour il partira du Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures du matin, et arrivera à la Nouvelle Orléans tous les lundis et vendredis soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine Hart, ou à STETSON & AVERY, ou à HAWTHORN & WOODS, rue Gravier.
A ses voyages des dimanches, le B illant n'ira pas plus haut à la cote qu'au Bayou Sarah. 28 juin

Pour les Etats du Nord.

POUR PHILADELPHIE—Le navire de première classe, OHIO, capt. Hatch, partira jeudi 7 courant, et peut encore recevoir convenablement quelques passagers à la chambre et à l'entrepont. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord en face du marché aux legumes, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp 21 juil

ON a besoin d'un navire qui sera promptement expédié pour New-York. S'adresser à FOSDICK & BROTH. 26 juillet. 60 Camp.

POUR BOSTON—Le navire paquebot fin voilier CHESTER, capitaine Knight, ayant une partie de son chargement à bord, partira samedi 23 du courant Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARROD & DARLING, 49 Commune 21 juil

POUR NEW-YORK—Le navire de première classe, fin voilier, BRUNSWICK, capt. Webster, partira avec la plus grande partie de son chargement à bord. Pour un léger fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord en face de la presse à coton d'Orleans, ou à S & J P WHITNEY, 21 juillet 73, Camp

POUR BALTIMORE—Le brick ARCHITECT, capitaine Albert Gray, partira le 26 du courant, il peut prendre 20 balles. Pour fret ou passage jouissant de chambre et vingt d'entrepont, s'adresser à bord ou à GEO. BEDFORD, 47, Commune. 19 juil

POUR NEW YORK—Le brick fin voilier ALBANO, capitaine Buxton, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à S & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 14 juil

POUR NEW YORK—Le navire AUBURN, capitaine N F. Durfey, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à J. W. STANTON & Co. 14 juil Encoignure Magasins et Lafayette.

POUR PHILADELPHIE—Le navire SWATARA, capitaine Dunn. Pour fret de coton ou de tabac, ou passage, s'adresser à S & J. P. WHITNEY, 73, Camp 16 juil

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand—La belle barque neuve SARAH HAND, capitaine Henrich, ayant presque tout son chargement à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis l'hotel de la monnaie ou à JAMES D. DENEGRE, 16 juil 16, Douane

POUR PHILADELPHIE—Le navire STEPHEN BALDWIN, capitaine Proctor, a besoin de 300 balles. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 15 juin 73, rue du Camp

POUR PHILADELPHIE—Le navire OHIO, capitaine W. Hatch, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à S & J P WHITNEY, 15 juin 73, Camp.

POUR CHARLESTON S. C.—La barque MALLORY, capitaine Brown, partira cette semaine—Pour fret ou passage, s'adresser à J & J P WHITNEY, 7 juillet 73, Camp

POUR FRET OU CHARTE—La barque brémoise FAVORITE, capitaine Arians. S'adresser à SCHMIDT & co, 20 juin 88 Bienville

ANTILLES, MEXIQUE, &c

POUR MATAMOROS—La goélette CREOLE, capitaine Delvaille, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret, ou passage, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 22 juillet 50 Vieille Levée.

POUR TAMPICO—Le brick APALACHICOLA capitaine Cormier, partira positivement samedi, 23 du courant, pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à CAPDEVIELLE & CUCULLU, 56 Vieille Levée. 19 juil

POUR KINGSTON (Jamaique)—La goélette fine voilière FANCY, capt. Coggeshall, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à WIGGIN & DAVENPORT 16 juillet 53, Magasins

POUR GALVESTON (Texas)—Le brick fin voilier ATLANTIC, capitaine Wheeler, est maintenant en chargement et fera des voyages réguliers entre ce port et le Texas pendant le reste de la saison Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, vis à vis la rue St Pierre ou à T. & S. TOBY & BOGERT, 16 juillet 36, rue du Camp

POUR LA HAVANE—Un batiment sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au No 66, Vieille Levée. 14 juil

POUR LA HAVANE—La goélette HENRY, capitaine E. Auld, ayant partie de sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements pour 20 passagers, s'adresser au capitaine à bord, ou à W. F. VIGERS, 14 juil—20 rue du Camp.

POUR LES CAYES, St. Domingue—La goélette LELIA, capitaine Sheffield, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou au magasin de ARTHUR McARTHUR, 5 juil—30 Vieille Levée, encoignure Jefferson

POUR MATAMOROS, (par la rivière)—La goélette RINGGOLD, capitaine F. P. Marsteller, ayant les trois quarts de sa cargaison engagés, est prête à partir immédiatement. Pour fret de 100 barils, ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la cathédrale, ou à R. D. BLOSSMAN, 20 juin—30 30, rue Bienville

Pour l'Europe.

POUR CETTE—La barque LUCY PENNIMAN, capitaine Keller, partira positivement fin courant—Pour passage seulement s'adresser à V L GIRARD & Co 21 jt—3 enc. Chartres et St Pierre

POUR LONDRES—Le navire de première classe HURON, capt. Paine; pour fret de 150 boucauts de tabac, ou passage, s'adresser au capt. ou à S & J P WHITNEY, 19 juillet 73, Camp

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe DESDEMONA, capitaine Clark, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 16 juil

POUR LE HAVRE—Le navire HUDSON, capitaine Page, partira sous peu. Pour fret de 300 balles, ou passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY, 20 juin 73, Camp

POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier HORACE, capitaine Scott, est actuellement en chargement. Pour fret de 150 balles de coton, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 16 juil 73, Camp.

POUR MARSEILLE—Le navire SHAW, capitaine Lovett, partira immédiatement. Pour passage seulement, s'adresser à LEVIH GALE, 93, Commune, ou à JOHN A. MERRITT, 29 juin 53, Camp

POUR BREME—Le navire ALBERT, capt McEntee, partira sous peu. Pour fret de 150 boucauts tabac ou passage, s'adresser à bord ou à SCHMIDT & Co. 88, Bienville 14 juil

POUR GENES—La barque MANDARIN, capitaine Catley, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY, 7 juillet 73, Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire ALABAMA, capitaine E. Wood, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY, 7 juillet 73, Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire ROGER SHERMAN, capitaine Nichols, est actuellement en chargement. Pour fret de 100 boucauts ou sur balles, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY, 7 juillet 73, Camp

Vente de Propriétés pour des billets des banques réputées.
A VENDRE—Plusieurs Terrains de valeur, avec et sans batisses, dans le quartier le mieux situé de la seconde Municipalité. On prendra en paiement des billets des banques du Canal, du Commerce et de la Cité. S'adresser à J A BEARD & Co. 19 juillet—30

CAFE Rio et Java, Thé, [illegible] ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E TASTET.
132, rue de Chartres
AUJOURD'HUI (samedi), 23 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, sans réserve et pour clore une affaire 50 caisses bro[illegible], rouges marine, hip et veau, souliers pour femmes et enfans, de toutes descriptions.
Aussi, une variété de marchandises sèches, habillements faits en France et au Nord. 23 juil

PAR VINCENT & DE FERIET
116, rue de Chartres
IL sera vendu aujourd'hui 23 du courant, à son magasin d'encan, une quantité de marchandises sèches telles que:
Chales noirs à filets, de de mousseline suisse, gants à filets, jaconets de couleur, chemises françaises, &c. &c.
Aussi;
Bottes, souliers et habillemens. 23 juillet

PAR J. LEVY.
EN FAILLITE.
Samuel C. Harrison chargé de la vente des biens de Charles Clegg en faillite.
EN vertu d'un ordre de la Cour de District des Etats Unis, district oriental de la Louisiane, en date du neuvième jour de juillet 1842 et sous la direction du chargé de la vente desdits biens, j'exposerai à l'encan public à dix heures A. M., le mercredi trois août prochain, au No. 11, rue St. Charles, les propriétés ci-après décrites abandonnées par Charles Clegg à ses créanciers:
Une quantité de meubles.
Marchandises diverses se composant de: 14 barils chaux de Liverpool, une [illegible], 2 damejeannes vin de Sherry, 3 caisses Chamberlin, paniers de bouteilles etc etc.
Aussi—Le bail dudit magasin jusqu'au 31 octobre 1842, ensemble avec les partitions faites par ledit Charles Clegg, et qui ont couté $813, le locataire ayant le droit de transporter lesdites partitions à l'expiration du bail.
Conditions: comptant. 23 juil—23, 30 et 3

PAR J. LEVY.
EN FAILLITE.
Samuel C. Harrison, chargé de vendre les biens de Charles Clegg, en faillite.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District des Etats-Unis, pour le district oriental de la Louisiane, en date du 9 juillet 1842, il sera vendu en vente publique, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à Midi, le samedi, vingt d'août prochain, les propriétés ci-après décrites, dont une moitié est abandonnée par Charles Clegg à ses créanciers et l'autre moitié est vendue par consentement de John C. Harrison, propriétaire conjoint.
UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Front, Gaiennie, Nouvelle Levée et Suzette, mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Gaiennie, sur 116 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur.
UN LOT DE TERRE, joignant le précédent, et de la même dimension.
UN LOT DE TERRE, sur le coté sud de la rue Julie, entre la rue Philippe et le Mobile Landing, mesurant 26 pieds de face à la rue Julie sur 121 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
UN LOT DE TERRE, borné par les rues Julie, Girod, du Cirque et Philippe, mesurant 24 pieds 1 pouce 2/3 de face à la rue Philippe, sur 96 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur, sur lequel se trouve un édifice en bois
UN LOT DE TERRE, dans le même îlet, mesurant 24 pieds 1 pouce 2/3 de face à la rue du Cirque, sur 96 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur, sur lequel se trouvent deux maisons de résidence.
SIX LOTS DE TERRE dans le faubourg Livaudais, dans l'îlet borné par les rues Dryades, St Denis, Septième et Huitième
La vingtième partie de vingt et une sections ou parties de sections de terre comprenant 11,084, 52/100 acres à Ste Helene
CONDITIONS Un dixième comptant et le reste à dix mois de crédit, avec hypothèque spéciale.
DEUX LOTS DE TERRE sur la rue du Camp, dans l'îlet borné par les rues du Camp, Julie, St. Charles et St Joseph
Le lot No. 36 mesurant 30 pieds de face à la rue du Camp sur 120 pieds de profondeur.
Le lot No 7 joignant le lot ci dessus, mesure 26 pieds 11 pouces et 2 lignes à la rue du Camp, sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent.
CONDITIONS: Un dixième comptant et le reste à douze mois de crédit, l'acquéreur assumant les billets suivants portant hypothèque et dus comme suit:
Quatre billets à la banque de l'Union.
1 dû le 7 juin 1842, pour $1,125 protesté
1 dû le 7 décembre 1842, pour $1,125
1 dû le 7 juin 1843, pour $1,125
1 dû le 7 décembre 1843, pour $1,125
Quatre billets à la banque du Commerce.
1 dû le 7 juin 1842, pour $600 protesté
1 dû le 7 décembre 1842, pour $665.
1 dû le 7 juin 1843, pour $665
1 dû le 7 décembre 1843, pour $665
Les actes de vente en l'étude de David L. McCay notaire public, aux frais des acquéreurs.
23 juil—21, 7 tor. [illegible]

Billets de la Banque Consolidée pris au pair.
PAR L. A. GARIDEL.
IL sera vendu Samedi 30 juillet courant, à midi, à la Bourse St Louis, les propriétés suivantes, savoir:
Un lot de terre situé rue Royale, entre [illegible] de l'Hôpital et Quartier, mesurant vingt pieds [illegible] à la rue Royale, sur cent trente deux pieds, six pouces de profondeur, ensemble avec les batisses et dépendances.
Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Baronne et Union, municipalité No. 2, mesurant 100 pieds 10 1/2 pouces de face à la rue Baronne sur 194 pieds 10 pouces à la rue de l'Union, ensemble avec les batisses et dépendances
Quatre lots de terre contigus, désignés par les nos. un, deux, trois et quatre, de l'îlet no. onze, borné par les rues du Canal, Liberty, Villere et Robertson, suivant un plan tiré par N. Railleux, déposé à l'étude de A. Mazureau, not. pub. Le lot no. 1 formant l'encoignure des rues du Canal et Villere, mesure 31 pieds 4 pouces, 6 lignes face à la rue du Canal, sur 113 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Villere; les lots no. 2, 3 et 4 mesurant chacun 31 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue du Canal, sur 113 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec les batisses dont le lot 2.
Un lot de terre situé dans le faubourg Ste-Marie, 2de municipalité, rue Perdido, entre les rues Baronne et Philippa, mesurant 25 pieds 6 pouces, face à la rue Perdido, sur 126 pieds 8 pouces de profondeur, ensemble avec les batisses, &c.
Un lot de terre ensemble avec un magasin en briques à quatre étages, situé dans l'îlet borné par les rues de la Vieille Levée, Douane et Bienville et le chemin public, désigné par le no. 3, d'un plan tiré par J. Pilié, déposé à l'étude de Wm. Christy, not. pub. Ledit lot mesure 26 pieds 3 pouces face à la Vieille Levée, 30 pieds 5 pouces à la rue de Bienville, 16 pieds à la lignes du coté 17 pieds 5 pouces à la ligne supérieure courant à la rue Clinton ainsi que le chemin public de 17 pieds 7 lignes sur la dite ligne inférieure, ensemble [illegible] à la rue Clinton au chemin public.
Soixante quinze actions de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée, sur lesquelles cent piastres ont été payées par action.
Cent onze actions de la banque du Commerce de la Nouvelle-Orleans sur lesquelles cent piastres ont été payées par action.
La propriété située à l'encoignure des rues Baronne et Union, sera divisée et vendue en trois lots, mesurant chacun environ 36 pieds face à la rue Baronne, suivant un plan dressé par J. T. Hughes, not. pub.
Conditions: Pour les quatre premières propriétés, un quart comptant, payable en billets de la banque Consolidée pour pair, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets garanties par hypothèque, l'acheteur ayant le droit d'escompter les billets au taux de 8 pr. ct. par an, payable par au.
Pour la propriété située rue de la Levée, l'acheteur assumera le paiement d'une somme de $12,700 due à la corporation de la Nouvelle Orleans, payable en 1847, portant intérêt à raison de 6 1/2 pr. ct. par an, payable annuellement et la balance payable en quart comptant en billets de la banque Consolidée au pair, l'acheteur ayant le droit d'escompter lesdits billets du taux de 8 pr cent d'escompte par an.
Pour les actions: comptant, payables en billets de la banque Consolidée au pair.
Les actes de vente par-devant A. Ducatel, not. pub. aux frais des acquéreurs. 23 juillet—6

Belles propriétés à vendre à un îlet du marché de la troisième Municipalité, Billets des banques des Citoyens, Consolidée et de la 3me. Municipalité pris au pair.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
IL sera vendu, samedi 30 juillet courant, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés suivantes:
1o Une maison en briques à trois étages, avec cuisines et dépendances, également en briques, batie sur un lot de terre situé rue de la Victoire, entre les rues Champs Elysées et Marigny, mesurant 31 pieds 4 pouces face à la rue Victoire, sur une profondeur de 111 pieds 6 pouces.
2o Une maison en briques à trois étages, avec cuisines et dépendances, batie sur un lot de terre situé rue Marigny, mesurant 31 pieds 3 pouces 3/4 sur une profondeur de 120 pieds.
3o Une maison en briques à trois étages, avec cuisines, dépendances, &c. batie sur un lot de terre situé rue Marigny, entre les rues Victoire et Moreau, mesurant 31 pieds 4 pouces face à la rue Marigny, sur une première profondeur de 65 pieds 6 pouces, à laquelle profondeur le terrain est diminué et mesure 23 pieds 4 pouces 1/4 de face, sur une seconde profondeur de 41 pieds, ce qui fait une profondeur totale de 120 pieds quatre pouces.
4o Une maison en briques à trois étages, avec cuisines, dépendances, &c. batie sur un terrain situé comme ci-dessus, mesurant 21 pieds 4 pouces 1/2 de face, sur une profondeur de 120 pieds 8 pouces.
5o Un lot de terre situé comme ci-dessus, mesurant 64 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 41 pieds; ensemble avec les batisses et dépendances divisées en quatre logements en briques, avec cour et cuisine, le tout en briques.
Les quatre maisons en briques mentionnées ci-dessus ont été baties avec soins et parfaitement distribuées, presque toutes les chambres sont pourvues des grates et chaque maison reçoit de l'eau de la Cie des Water Works. Les banquettes sont faites en briques de charbonnées et payées.
Conditions:—Un quart comptant, payable en billets comme ci-dessus et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acheteur ayant le droit d'escompter les dits billets au taux de 8 pour cent d'escompte par an.
Les actes de vente seront passés chez Louis T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Les plans seront exposés à la Bourse.
20 juillet—4

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
SAMEDI prochain, 23 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, il sera vendu l'esclave de prix nommée AMELIE, âgée à peu près de 20 ans, atteliéce et sachant faire un peu de tout, entièrement garantie des vices et maladies rédhibitoires prévues par la loi.
Conditions: $300 comptant, en billets de 1re et 2de municipalités, et la balance à un an et payable des mêmes billets, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et endossement à satisfaction. L'acte de vente chez Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 juil—3

Payable en billets de la Banque des Citoyens
PAR HEWLET ET CENAS.
IL sera vendu samedi 23 du courant, à midi, à la Bourse St.-Louis,
Deux îlets de terre situés dans le faubourg Delassize à un îlet du rail road et près du lieu de station Livaudais S'ils ne peuvent être vendus en bloc ils seront vendus par lots.
L'îlet no. 24 contenant 17 lots situé dans le même faubourg Delassize mesure 217 pieds 3 pouces sur la rue Apollon, 197 pieds 9 pouces sur la rue Bacchus, 301 pieds 2 pouces sur la rue Plaisance, 301 pieds sur la rue Harmonie, mesure anglaise. A un îlet du rail road près le lieu de station Livaudais.
L'îlet no. 26 contenant 14 lots situé au faubourg Delassize, mesure 192 pieds 6 pouces sur la rue des Dryades, 170 pieds 11 pouces sur la rue St.-Denis, 301 pieds 2 pouces sur le quartier de Plaisance, 301 pieds sur la rue Harmonie mesure anglaise, ainsi qu'il appert du plan.
Conditions: un quart comptant, payable en billets de la Banque des Citoyens, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, l'acheteur ayant le privilège d'escompter ces billets à 8 pr. ct par an, également payable en billets de la Banque des Citoyens. 21 juil

TOILE ET CORDES D'EMBALLAGE
Payables en billets de la Banque du Commerce.
PAR J. A. BEARD & Co.
IL sera vendu à l'encan, samedi 23 du courant, à 10 heures et demie, à l'encan de l'Auction Mart, rue du Camp,
350 pièces toile du Kentucky, supérieure,
350 rouleaux cordes do.
Conditions: comptant, payables en billets de la Banque du Commerce.
Immédiatement après, 100 barils excellente pois blancs, et une variété de comestibles. 21 juil—2

Nègres de prix.
PAR J. A. BEARD & Co.
IL sera vendu à l'encan, à la Bourse St. Louis, le samedi 23 du courant, à midi,
L'esclave Isaac, de 36 ans, excellent travailleur et utile dans un magasin, propre aux travaux d'une presse à coton et il est présentement garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—$300 comptant, le reste payable au 1er. novembre prochain, en un billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à final paiement.
L'acte de vente en l'étude de J. R. Marks, aux frais de l'acquéreur. 19 juillet—6

PAR J. R. BLACHE.
ARMES A FEU.
Sans réserve.
IL sera vendu jeudi, 4 du mois d'août prochain, à midi, à son magasin d'encan, no. [illegible] rue Conti:
Une quantité d'armes à feu et d'équipements militaires consistant en
1000 mousquets (fabriqués sur ordre);
[illegible] de baïonnettes;
[illegible] pour giberne;
[illegible]
[illegible] pour baïonnettes;
[illegible] double et simple détente;
[illegible] complets pour carabine;
[illegible]
7 juil—30

PAR JOS. A. BEARD & Co.
[illegible] ... Bourse d'encan, rue du Camp. 20 m—30